



Ville de Lisle-sur-Tarn

Département du Tarn

Commune de LISLE-SUR-TARN

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE
Feu de la st Jean

N°2024_44

Le Maire,

VU la loi N° 82.213 du 2 Mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route, et notamment les articles R 44 et R 225,

Considérant que suite à la demande de l'association SAPE représentée par Mme Terral Brigitte demeurant à Lisle sur Tarn,

Il y a lieu de prendre les mesures de sécurité suivantes :

ARRETE

Article 1 : Un feu de la St Jean sera autorisé le 06 juillet 2024 chemin des Vergers parcelle E n°1364.

Article 2 : L'association SAPE devra prendre toutes les mesures de sécurité nécessaire concernant la sécurité des biens et des personnes et devra prévoir une réserve d'eau suffisante.

L'association SAPE s'engage à tout annuler en cas d'alerte météo et ou de vent fort.

L'association SAPE s'engage également à prévenir le SDIS du Tarn ainsi que la Gendarmerie.

Article 3 : L'association SAPE demeurera seule responsable des nuisances et des dégâts qui pourraient être causés aux personnes ou aux biens pendant la durée de ce chantier. L'association SAPE mettra en place toutes les mesures de sécurité nécessaires.

Article 4 : La Gendarmerie et la Police Municipale de Lisle-sur-Tarn seront chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lisle-sur-Tarn, le 1^{er} juillet 2024

Le Maire,

Maryline LHERM



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été publié le.....et/ou notifié à l'intéressé(e) le La présente décision pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de cette notification ou de sa publication. Cette saisine pourra se faire, pour les particuliers et les personnes morales de droit privé non chargés de la gestion d'un service public, par la voie habituelle du courrier ou via l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>.